

# **PROCÈS VERBAL**

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET 2026**

### **CE 17<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2025, À 19H30**

Le conseil de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu siège en séance extraordinaire du budget 2026 ce 17<sup>e</sup> jour de décembre 2025.

Étaient présents : Monsieur Alain Lavallée, maire  
Monsieur John Bradley, conseiller  
Madame Marie-Claude Lalonde, conseillère  
Monsieur Ghislain Henri, conseillère  
Monsieur Réal Déry, conseiller  
Madame Marie-Claude Racine, conseillère  
Madame Kathy Pinsonneault, conseillère

Madame Sylvie Burelle, directrice générale assistait également à la séance.

R-169-2025 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal, l'avis de convocation a été signifié à tous les élus tels que requis et le quorum est respecté.

Monsieur le maire Alain Lavallée constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

## R-170-2025 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour lors de la séance ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Ghislain Henri, appuyé par madame Marie-Claude Lalonde et **résolu à l'unanimité** que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**Monsieur le maire présente à l'assemblée les prévisions budgétaires pour l'année 2025.**

## R-171-2025 Adoption du budget 2026

**Attendu** les dispositions de l'article 954 du Code municipal concernant l'adoption du budget

**Attendu** la présentation du budget 2026 déposé et présenté séance tenante ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur John Bradley, appuyé par monsieur Ghislain Henri et **résolu à l'unanimité** que le budget pour l'exercice 2026, comportant des dépenses 5 148 465\$ et des revenus égaux, soit adopté tel que présenté.

## R-172-2025 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

**Attendu** les dispositions de l'article 953.1 du Code municipal concernant le plan triennal des immobilisations ;

**Attendu** la présentation du plan triennal des immobilisations 2026-2027-2028 déposé et présenté séance tenante ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Marie-Claude Racine, appuyé par madame Kathy Pinsonneault et **résolu à l'unanimité** que le plan triennal des immobilisations, pour les années 2026-2027-2028 soit adopté tel que déposé et présenté.

**R-173-2025 Levée de la séance du budget 2026**

L'ordre du jour étant épuisé ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par madame Marie-Claude Lalonde et **résolu à l'unanimité** que la séance du budget 2026 soit levée.



Alain Lavallée Maire



Sylvie Burelle  
Greffière-trésorière et directrice générale